



PROJET AUTO-EVALUATION NATIONALE DES CAPACITES A RENFORCER (ANCR/NCSA)

Procès verbal de réunion du Comité de Pilotage du Projet (CPP)

REVUE DE FIN DE PROJET

Date : vendredi 24 octobre 2014

Lieu : Salle de réunion du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF) – Antsahavola

Ordre du jour :

- Réalisations technique et financière du projet ANCR
- Clôture budgétaire
- Clôture administrative et logistique
- Divers

Début de la séance : 14H40

Participants :

Institution	Représentants	Responsabilité	Tél, E-mail
PNUD	Fanomezantsoa R. Andrianaivoarivony	Team Leader Pauvreté	032 23 00851 fanomezantsoa.andrianaivoarivony @undp.org
Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF)	Marcelin Rabeantoandro	Secrétaire Général	034 05 81043 sg@ecologie.gov.mg
MEEF	Fenohery R. Randrianantenaina	DPPSE / DNP ANCR	032 11 10210 dppse@mef.gov.mg
PNUD	Verosoa Raharivelo	Chargé de Programme	032 11 00736 Verosoa.raharivelo@undp.org
MEEF	Herivololona Ralalarimanana	PFN CLD	034 05 62025 herivololona.ral@mef.gov.mg
Ministère des Ressources Stratégiques	Fabiola M. Razanatsimba	Chef de Service Environnement	032 03 11015 fabmi2001@yahoo.fr
Ministère de l'Eau	Lucia D. Andriamanantena	Assistant technique du SG	032 02 10920 ast.sg@mineau.gov.mg
UGP ANCR	Haniela N. Randrianjafison	Coordonnateur de projet	032 11 10878 ; haniela.randrianjafison@undp.org
UGP ANCR	Helivelo Ramamonjison	AAF	032 23 10070 Helivelo.ramamonjison@undp.org

Déroulement

La présidence de la séance a été assurée par Monsieur Le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF).

Le président de séance a adressé ses remerciements à tous les participants et introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour.

Le Coordonnateur a ensuite présenté les réalisations du projet : technique et financière.

Les membres du comité de pilotage ont participé activement dans la séance de discussions et échanges conduisant aux différentes recommandations ci-dessous.

Points saillants

Concernant les réalisations sur le plan technique, l'objectif du projet est atteint. Tous les produits attendus du projet ont été bien réalisés.

Produits	Réalisations
Résultat 1 : L'état des lieux et les évaluations thématiques sont réalisés	100% réalisé
Résultat 2 : Les synergies et les besoins en renforcement de capacité sont analysés de manière transversale	100% réalisé
Résultat 3: Un rapport final avec une stratégie et un plan d'action ANCR est élaboré	100% réalisé mais sous-réserve car il y a encore la finalisation, la multiplication et la diffusion du rapport
Résultat 4 : Le Projet ANCR est bien géré	100% réalisé

Le Comité du projet a félicité toute l'équipe du projet (UGP, consultants, Partie nationale, PNUD) pour les réalisations malgré les contraintes diverses durant la mise en œuvre du projet.

Le débat s'est focalisé sur le timing de la finalisation du rapport ANCR et du PIF. La recommandation y afférente du comité se trouve dans un autre paragraphe de ce PV.

Sur le plan financier, le projet a atteint – à ce jour - 73% de réalisation dont Résultat 1 : 97,5% ; Résultat 2 : 97,3% ; Résultat 3 : 34,5% ; Résultat 4 : 94,5%. Mais avec tous les paiements en cours et les engagements à réaliser notamment dans l'activité 3 ce taux atteindra plus de 90% à la clôture financière. Toutes les dépenses restantes dont la dernière tranche de la prestation du CTP, le fonctionnement de l'UGP, ainsi que les engagements à réaliser (duplication du rapport, diffusion, traduction) se trouvent dans l'activité 3.

Résolutions du comité

- La clôture opérationnelle du projet est adoptée par le Comité de projet ANCR. Le rapport final du projet est validé par le comité du projet.
- Le comité recommande de transférer les matériels du projet ANCR au projet MRPA

Recommandations du comité

- Pour le rapport final du projet, il faudrait préciser dans le premier produit qu'il s'agit d'un rapport d'état des lieux et d'évaluation thématiques relative au renforcement de capacités. Le document (rapport ANCR) devrait être finalisé au plus tard dans 15 jours mais comme l'UGP sera libéré le 31 octobre 2014, il a été recommandé au Coordonnateur d'intégrer tous les commentaires restants dans le rapport et de restructurer certaines parties du rapport comme les éléments du plan d'action par exemple. Cette version est à envoyer au CTP (M. Kevin) pour son avis final.
- En ce qui concerne la clôture budgétaire, il faudrait garder au moins 3% du montant total du projet pour les frais financier et les frais de gestion pour la clôture financière du projet.
- Engager toutes les dépenses à faire – y compris la diffusion du rapport - avant 31 octobre 2014.

La séance a été levée à 16H20 après les mots de clôture de la réunion de Monsieur Le Secrétaire Général du Ministère de l'environnement, de l'Écologie et des Forêts.

Pour le Ministère de l'Environnement,
de l'Écologie et des Forêts,



Marcellin RABEANTOANDRO
Secrétaire Général

Pour le bureau PNUD,



Verosa RAHARIVelo
Chargé de Programme Eau et Environnement